

RÉSUMÉ DU PROCESSUS D'ÉVALUATION PROGRAMME DE MAÎTRISE EN PRATIQUES DE RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE

Centre Urbanisation Culture Société

Historique du programme (modifications majeures) :

2007 :

- **Création du programme** : Adoption et ouverture du Programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique

2012 :

- **Créations** : Diplôme d'études supérieures spécialisées en pratiques de recherche et action publique (27 crédits) et Programme court en mobilisation et transfert des connaissances (12 crédits)

2016 :

- **Création** : Programme court intensif en mobilisation des connaissances et recherche partenariale en sciences sociales (9 crédits).

À l'Institut national de la recherche scientifique (l'« INRS »), l'évaluation périodique des programmes est effectuée en quatre étapes : une évaluation interne réalisée par le centre responsable des programmes, une évaluation externe assurée par un comité comprenant deux experts externes dont un provient d'un établissement hors Québec. Deux avis, un produit par le directeur du Centre d'où proviennent les programmes évalués et un produit par le directeur du Service des études supérieures et postdoctorales (le « SESP ») présentant les commentaires de la Direction de la recherche et des affaires académiques. Finalement, un rapport final faisant la synthèse de tous les éléments du dossier et réalisé par un comité institutionnel d'évaluation.

1) Évaluation interne du programme de maîtrise en sciences expérimentales de la santé

Le comité interne a été nommé lors de la 217^e réunion de la Commission des études et de la recherche, tenue le 15 septembre 2016 :

À titre de professeurs réguliers de l'INRS faisant partie du comité de programme :

- Christian Poirier, Professeur-chercheur, directeur du programme et président du comité interne d'évaluation (septembre 2016 à août 2017) ;
- Hélène Belleau, Professeure-chercheure, directrice du programme et présidente du comité interne d'évaluation (à partir de septembre 2017) ;

À titre de professeurs réguliers de l'INRS ne faisant pas partie du comité de programme :

- Diane Saint-Pierre, Professeure-chercheuse ;

À titre d'étudiants dont l'un est membre du comité de programme :

- Vanessa Gatién, étudiante, membre du comité de programme
- Mélanie Pearson, étudiante

Le comité a tenu ses consultations au cours de l'hiver 2017 :

- 26 janvier 2017 : entrevue du comité interne avec la directrice du Centre Urbanisation Culture Société, madame Claire Poitras.
- Décembre 2016 et janvier 2017 : Entrevues individuelles effectuées par les professeurs du comité interne avec les professeurs impliqués dans le programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique.
- 31 janvier au 26 février 2017 : Enquête auprès des diplômés du programme des neuf premières années, consultés au moyen d'un questionnaire à remplir en ligne par le système de questionnaire pour l'évaluation des programmes d'études de l'Université du Québec.
- 1^{er} mars 2017 : groupe de discussion avec les étudiants actifs du programme en visioconférence Québec et Montréal ;
- 11 avril 2017 à Québec et 12 avril 2017 à Montréal : groupe de discussion avec les partenaires socioéconomiques.
- 30 janvier 2018 : consultation par courriel sur une version préliminaire du Rapport interne des membres du comité de programme ne siégeant pas au comité interne d'évaluation.
- 19 mars 2018 : l'assemblée des professeurs du Centre UCS a pris connaissance de la version définitive du Rapport d'évaluation interne.

Le *Rapport d'évaluation interne* a été transmis au directeur du SESP le 20 juin 2018.

2) Évaluation externe du programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique

Le comité externe a été nommé à la 233^e réunion de la Commission des études et de la recherche du 13 septembre 2018. Le comité externe était composé des membres suivants :

- deux experts externes provenant d'autres universités, dont l'un proviendra préférablement d'une université se trouvant hors du Québec :
 - Lilian Negura, professeur titulaire à l'École de service social de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa ;
 - Martin Robitaille, professeur titulaire au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais et président du Comité.

La visite du Centre INRS-IAF s'est tenue les 26 et 27 septembre 2018. À cette occasion, la directrice du Centre, les membres du comité du programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique, les membres du comité interne d'évaluation, les professeurs et les étudiants actifs ainsi que certains diplômés ont été rencontrés. À partir de ces discussions et des échanges entre les deux experts, le Rapport externe a été rédigé de façon conjointe (un seul avis consensuel pour les deux

experts).

Le *Rapport d'évaluation externe* a été transmis au directeur du SESP le 13 novembre 2018.

3) Avis de la directrice du Centre Urbanisation Culture Société et avis du directeur du Service des études supérieures et postdoctorales

La directrice du Centre, madame Hélène Belleau, a reçu une copie du Rapport externe le 15 novembre 2018 par courriel. Son avis a été transmis au directeur du SESP le 22 janvier 2019.

Le directeur du SESP, monsieur Philippe-Edwin Bélanger a transmis son avis le 22 janvier 2019.

4) Évaluation institutionnelle du programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique

Le comité d'évaluation institutionnelle a été nommé lors de la 235^e réunion de la Commission des études et de la recherche du 7 février 2019. Le comité institutionnel, composé de trois professeurs provenant de chacun des Centres dont les programmes ne sont pas visés par l'évaluation, était constitué des membres suivants :

- Isabelle Lavoie, professeure au Centre Eau Terre Environnement ;
- Richard Villemur, professeur au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologies ;
- Andreas Ruediger, professeur au Centre Énergie Matériaux Télécommunications aussi président du comité

Les membres ont pris connaissance des rapports interne et externe, des avis du directeur du Centre et du directeur du SESP. Un document synthèse des recommandations a été préparé avant la rencontre du comité institutionnel le 13 mars 2019, où un consensus sur les recommandations à insérer dans le Rapport d'évaluation institutionnelle a été obtenu.

Le *Rapport d'évaluation institutionnelle* a été transmis au Directeur de la recherche et des affaires académiques le 10 mai 2019.

Recommandations du *Rapport d'évaluation institutionnelle* :

1. Que l'INRS et le Centre Urbanisation Culture Société continuent les efforts entrepris afin de recruter davantage d'étudiants au Programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique et que l'on développe de nouvelles stratégies de recrutement.
2. Que le Centre UCS et le comité de programme entreprennent des démarches auprès du Service des communications afin de donner davantage de visibilité au Programme.
3. Que soit développée la page web du Programme sur le site Internet de l'INRS afin d'améliorer la visibilité et la compréhension du Programme en :

- a. donnant des exemples de métiers d'interface ;
 - b. publiant la liste des stages réalisés par les diplômés au cours des dernières années ;
 - c. présentant des diplômés qui travaillent dans le milieu ;
 - d. créant une page Facebook destinée à faire circuler l'information sur les emplois et à alimenter une communauté de pratique parmi les agents d'interface, étudiants actifs et diplômés du Programme ;
 - e. diffusant l'information sur le soutien financier disponible pour les étudiants du Programme.
4. Que le Centre UCS développe de nouvelles stratégies de recrutement au Québec et à l'extérieur du Québec adaptées au Programme.
 5. Que des efforts soient entrepris par l'INRS, le Centre UCS et le comité de programme pour diffuser aux étudiants de l'INRS des informations sur le Programme et les programmes courts offerts.
 6. Que le Comité de programme trouve des moyens pour réduire la durée des études, notamment en s'assurant que les étudiants rédigent bien un essai et non un mémoire de maîtrise et en s'assurant également d'identifier un directeur à tous les étudiants dès qu'ils débutent le programme.
 7. Que soit diminuée à 3,2/4,3 la moyenne minimale requise pour être admis au Programme afin d'être plus cohérent avec les autres programmes de maîtrise en sciences sociales au Québec.
 8. Que le cours en statistique appliquée à des problèmes de recherche ne soit plus un prérequis à l'admission des étudiants.
 9. Que l'on mette de l'avant la multidisciplinarité du Programme en démontrant ses avantages dans la formation et l'insertion professionnelle des étudiants et diplômés.
 10. Que la structure du Programme soit mieux présentée aux étudiants à leur arrivée dans le Programme ainsi qu'aux professeurs.
 11. Que le Programme soit rendu plus transversal au sein du Centre UCS afin que des étudiants des autres programmes puissent venir y suivre des cours.
 12. À l'instar des cours PRA8111 Méthode de recherche qualitative et PRA8170 Champs culturels que soient explorées d'autres possibilités de cours ou parties de cours en commun avec d'autres programmes du Centre, en Études urbaines et en Études des populations.
 13. Que les professeurs du Programme développent, de manière collégiale, un enseignement collectif dans tous les cours du Programme afin que les étudiants voient une pluralité d'approches et que des enseignements pratiques actualisés reliés aux besoins des milieux de pratique et des organisations soient ajoutés dans les cours du cursus où cela est possible.
 14. Que les deux cours PRA8310 et PRA8320 *Ateliers thématiques I et II* soient fusionnés pour créer le cours *Pratiques de mobilisation et de transfert des connaissances* de 3 crédits.
 15. Que l'on favorise annuellement l'organisation d'activités par les étudiants, dont un colloque en mobilisation et transfert de connaissances ainsi que des activités intercentres.
 16. Que soit explorée la possibilité d'intégrer et d'évaluer l'implication des étudiants dans certains cours.
 17. Que davantage d'aide soit offerte aux étudiants dans la recherche de leur stage, notamment en organisant une *Journée Carrières et Stages*.

18. Que le stage soit évalué séparément de l'essai (6 crédits/6 crédits) et que le cours PRA8630 Transfert dirigé demeure à 3 crédits.
19. Que l'intitulé du Programme soit revu et que le vocabulaire utilisé pour le présenter le soit également.
20. Que l'on s'assure que la formule académique du Programme court de 2^e cycle en mobilisation des connaissances et recherche partenariale en sciences sociales réponde aux besoins des milieux de pratique et des personnes en situation d'emploi avant de réactiver le programme.
21. Que le Centre UCS mette tout en œuvre pour être reconnu comme une référence en matière de mobilisation et transfert des connaissances, notamment en augmentant la visibilité du Programme et du Centre UCS, en accueillant plus d'étudiants et en accueillant une chaire de recherche en mobilisation et transfert des connaissances.
22. Que les professeurs de l'axe 1 du Centre, « Dynamiques urbaines et régionales », intéressés par les questions de mobilisation et transfert des connaissances soient encouragés à enseigner dans le Programme et à y encadrer des étudiants.
23. Que soit examinée la possibilité de créer des maîtrises ou doctorats sur mesure intersectoriels avec un axe intégrateur qui permettrait de puiser à même la banque de cours de l'INRS.
24. Que le Centre UCS prenne en compte l'enseignement de l'épistémologie appliquée et/ou du transfert des connaissances lors de l'embauche de nouveaux professeurs au Centre.
25. Que les locaux du Centre UCS, tant à Montréal qu'à Québec, soient réaménagés pour créer des espaces collaboratifs qui favoriseront les échanges entre tous les intervenants de l'ensemble des programmes.
26. Que l'information sur le soutien financier offert soit plus claire et accessible et que la valeur et le nombre de bourses soient augmentés.
27. Que des efforts soient consentis pour trouver autant que possible des stages rémunérés.
28. Que des ressources soient offertes pour l'aide à la recherche de stages et d'emplois pour les étudiants et finissants, par exemple une banque d'emplois et de stages centralisée ou l'accès aux services d'orientation professionnelle d'une autre université québécoise.
29. Qu'un projet de mentorat des étudiants avec des diplômés du Programme soit mis en place.